**ACCES au RSST (Registre Santé Sécurité au Travail**)

[https://extranet.ac-dijon.fr/sst/PSST/PSST\_000.php](https://extranet.ac-dijon.fr/sst/PSST/PSST_000.php)

**Login et mot de passe identiques que pour l’accès au Webmail ac-dijon**

Clic : Continuer

Puis page suivante , clic : 1er degré

* Affichage nom de l’école

Clic : Continuer

* Ouverture du registre SST de l’école

Clic : faire des observations

Et inscriptions des observations (attention : nombre de caractères limités). Choisir ses termes pour ne pas être accusé de diffamation.

**Adresser une copie au Se-Unsa et donner les compléments d’informations qui permettront aux représentants des personnels Se UNSA au CHSCT de soutenir votre signalement.**

**Il est souhaitable que votre hiérarchie ait été avisée du problème en amont.**

*Marianne Giller, Nicole Méline, Sylvie Descombes*

*Représentante SE- Unsa au CHSCT 71*